



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 11 mai 2021, les règlements suivants :

RÈGLEMENT NUMÉRO 604-16

Ce règlement modifie le règlement sur les permis et certificats numéro 604, afin d'assurer la conformité au règlement 355-2020 de la MRC des Laurentides.

RÈGLEMENT NUMÉRO 708-2

Ce règlement modifie le règlement relatif au stationnement et à la circulation numéro 708, afin de modifier les interdictions de stationnement sur la rue Duquette.

RÈGLEMENT NUMÉRO 745

Ce règlement concerne la location de conteneurs à matières résiduelles pour les industries, les commerces, les institutions, les immeubles à logements et les domaines privés, sur le territoire de la Municipalité.

Une copie des règlements est disponible à la mairie, située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/>.

Donné à Val-David, ce 14 mai 2021.

(Signé Lucien Ouellet)

Lucien Ouellet
Secrétaire-trésorier adjoint